# Compte rendu du Conseil Régional du 30 octobre 2015

A 17 h 00 le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents et en présentant les excuses de J.P Pottelette.

Il poursuit en indiquant qu'il allait surtout donner des informations et des décisions prises lors du dernier Conseil Fédéral en date des 16 et 17 octobre 2015.

1) Organisation du Championnat du Monde :

Il est rappelé que c'est la France qui organisera cette épreuve à Lyon du 22 au 26 août 2017.

- Il sera proposé à tous les clubs de bien vouloir organiser un tournoi de régularité dont les bénéfices seront destinés à financer le défraiement des joueurs pour leurs déplacements.

- Un logo officiel a été créé pour cette occasion, il figurera sur tous les courriers et courriels de la Fédération, des Comités et si possible des Clubs.

- Un Conseil Fédéral aura lieu à LYON à cette époque.

2) Tricherie

Il est signalé que ce très grave sujet international est traité par l'EBL, seul organisme compétent au cas présent. Dans l'attente des décisions prises à l'encontre des joueurs suspectés mais pour lesquels la présomption d'innocence prévaut à ce jour le Conseil Fédérale a décidé :

- La suspension momentanée de joueurs figurant dans le classement national français même si ces derniers jouent officiellement dans l'équipe monégasque. D'ailleurs leur capitaine sponsor les a immédiatement remplacés en engageant avec l'accord officiel de la Fédération Française 2 nouveaux joueurs.

- Les équipes concernées par cette affaire n'ont donc pu participer au championnat du monde ce qui a permis à la France d'y participer en ses lieu et place. A signaler que cette

équipe française n'a ensuite été éliminée qu'en ¼ de finale. Par contre dans ce même championnat rappelons que l'équipe féminine a remporté pour la troisième fois le titre de Championnes du Monde.

- La conséquence de cette grave affaire de suspicions de tricherie entraine indirectement des problèmes avec les sponsors actuels de la Fédération qui risquent de se montrer plus réservés.

3) Trésorerie

Malgré une baisse légère des recettes due à une fréquentation générale en baisse des tournois de régularité le résultat global de l'année fait ressortir un bilan positif de 338000 €. Cependant, il convient de signaler que ce résultat flatteur est dû pour une partie à un financement prévu mais non réalisé à ce jour à savoir le projet EASI (voir sujet plus loin)

- La Fédération ne veut plus de « licences d'appel » alors que les clubs de Champagne persistent à en délivrer. Il convient donc dès 2016 de ne proposer que des licences de « bienvenue » ou des licences complètes. Voir Corinne pour les licences Bienvenues de plus de 12 mois.

- Université du Bridge : le directeur de cette UB a été licencié et remplacé immédiatement par Mr J.P Desmoulins. A signaler B. Brochu conteste son licenciement et a déposé un recours auprès du Conseil des Prudhommes. Ce dernier peut donc éventuellement émettre des sanctions financières à l'encontre de la Fédération en cas de non-respect de la légalité du contrat de travail.

- Projet EASI : La Fédération met en place un nouveau portail informatique qui se présentera en 3 grandes rubriques bien définies.

GRAND PUBLIC LICENCIES METIERS du Bridge

- L'espace « grand public » est pratiquement terminé, la date de mise ne route est prévue en janvier 2016.
- L'espace « licenciés » est largement en cours, il devrait fonctionner dès septembre 2016.
- L'espace ' « métiers du Bridge suivrait les délais prévus pour l'espace « licenciés ».

La Fédération souhaiterait trouver des personnes (tout nouveau joueur ou même personne découvrant occasionnellement) qui accepteraient de donner leur avis sur l'espace « grand public » après découverte de celui-ci.
Le Président demande donc aux membres et dirigeants de club d'essayer de trouver dans leur entourage ce genre de personnes.

- Publicité : Le spot diffusé sur les télés nationales semble avoir eu plus d'impact que le précédent sur le grand public mais il conviendrait que les clubs répercutent cet impact par un accueil, une disponibilité et une renommée plus positifs et enrôleurs.

Après ces souhaits, rappels ou informations de la Fédération, le Président aborde le volet

## Comité de Champagne

a) Licenciés : Il signale qu'à ce jour 14/10/2015) le Comité de Champagne compte 969 licenciés. Il rappelle la consigne de la Fédération au sujet des licences d'appel qui ne devraient plus exister et qui ne se justifient plus.
Enfin la mise à jour des données des licenciés doit être terminée pour le 31/10/2015

b) Législation du travail : Un texte de loi impose dorénavant d'anticiper le départ en retraite d'un salarié. Pour cela, il convient de provisionner ¼ mois de salaire par année de présence du dit salarié soit pour notre secrétaire 2003 à 2015
13 ans X 820/4 = 2665 €

c) Complémentaire santé : Obligatoire dès le 1er janvier 2016. Jean-Luc Corpart doit se renseigner afin de savoir si cette obligation s'applique à Corinne qui a déjà une complémentaire santé par l'Entreprise de son époux.

d) Vie des Clubs : Le Président explique qu'il a assisté à un grand nombre d'Assemblées Générales de Clubs au cours desquelles il a pu observer que certains clubs savaient progresser et se renouveler mais au prix de bonne volonté, de disponibilité de ses adhérents responsables (participation à des forums d'associations des jeux, des seniors, à des journées « portes ouvertes », à une publicité locale, à une recherche dans les établissements scolaires…..). Initiatives encouragées par la Fédération (voir précédemment) que le Président encourage vivement et pour lesquelles il remercie chaleureusement les dévoués bénévoles. Il félicite tout particulièrement Mme Lodde et son équipe qui sont exemplaires en la matière.

4) Application des décisions nationales

- Education Nationale

- Il convient d'accorder d'office la licence « bienvenue » aux enseignants formés.
- La signature d'une nouvelle convention avec ce ministère serait imminente.
- Une réunion d'information regroupant les APR (Animateur Pédagogique Régional), les DJ (Délégué Jeunesse) et un Président de Club est souhaitée par la Fédération pour le 19 novembre prochain afin de discuter des sections jeunes – Cadets.

Il semble difficile de répondre à cette exigence étant donné les délais mais aussi les personnes concernées, seule Nathalie est susceptible d'y participer.

5) Responsable compétitions par club
Le Président confirme son souhait de voir le club désigner un responsable des compétitions (inscriptions, organisation, difficultés etc…) afin d'éviter ou d'anticiper les problèmes matériels ou techniques lors des compétitions (respect des dates limites, désistement,

explications pour les nouveaux compétiteurs, modifications selon le nombre d'équipes etc..). De plus, ce responsable serait chargé de faire remonter les remarques, critiques, observations concernant le calendrier des épreuves. En effet, lors de l'établissement de ce calendrier il est presque inévitable de commettre un impair (doublon d'épreuves, manque de place, personnes doublement concernées - dates peu judicieuses).
A ce sujet, il est demandé aux rédacteurs du calendrier de ne plus mettre d'épreuves promotion/4 en même temps que l'honneur/4 mais en même temps que l'excellence/4.
De même, le dames/4 honneur devra être programmé sur le samedi et dimanche, afin de ne plus avoir des matchs de 5 donnes.

6) Bilan des Compétitions
Le Président informe l'Assemblée de l'évolution, celle-ci fait ressortir une baisse importante lors des premières épreuves à l'exception des Trophée de France qui ont connu un énorme succès.

7) Coupe du Comité
Il est constaté une désaffection pour cette épreuve qui n'a obtenu cette année que 7 équipes participantes. Une modification de celle-ci doit être envisagée afin de lui donner plus d'attrait :
- Ne plus organiser de rencontres éliminatoires préalables ?
- Accepter la formation de dernière minute de joueurs éliminés en ¼ de finale de Coupe de France ?

8) Bridge Scolaire
Le Président évoque la situation du bridge en milieu scolaire dans notre comité. Il s'avère que celui-ci fonctionne très bien, parmi les meilleurs au plan national. Il en profite pour remercier tous les responsables, enseignants, partenaires, qui contribuent à cette activité pleine d'avenir pour notre « sport ».

9) Questions diverses
Il est proposé de réfléchir pour la prochaine Assemblée à 2 sujets :
- Revoir le mode d'indemnisation des arbitres
- Petite modification du règlement intérieur.

A dix-neuf heures, le Président ayant épuisé tous les sujets à l'ordre du jour et n'ayant plus de questions de la part des membres présents qu'il remercie, lève la séance.

Lionel MASSE